LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY

# Mandat privé Fidelity Revenu conservateur

#### STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION 20 novembre 2014

INDICE DE RÉFÉRENCE Indice combiné<sup>2</sup>

REFERENCE

PLACEMENT INITIAL 150 000 \$ minimum

RFG 0,82 % au

31 mars 2024

#### GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

#### **GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE**

David Tulk David Wolf

# Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Conçu pour les investisseurs qui recherchent un flux de revenu stable ainsi qu'un potentiel de croissance à long terme.
- Une solution prudente dont la composition neutre correspond à 80 % de titres à revenu fixe et 20 % d'actions.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

#### **CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>3</sup>**

•				
FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

# FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

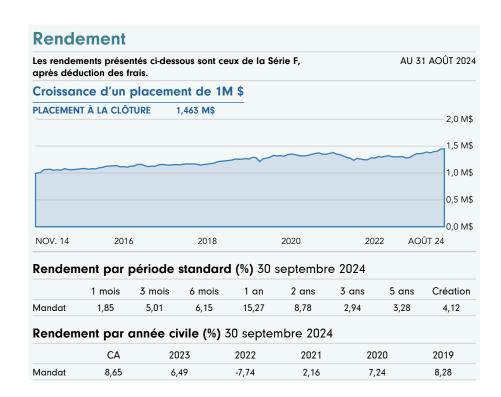
60

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

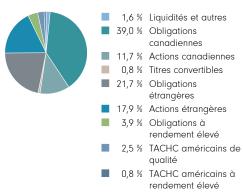
, ,	
PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M\$	17,5

#### **CODES DU MANDAT**

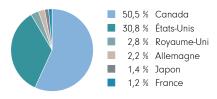
DOLLAR CANADIEN			DOLLAR AM	DOLLAR AMÉRICAIN		
SÉRIE F	SÉRIE F8	SÉRIE F5	SÉRIE F	SÉRIE F8	SÉRIE F5	
2706	2774	2773	2709	2780	2779	



#### **COMPOSITION DE L'ACTIF - au 31 août 2024**



### COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 31 août 2024



## COMPOSITION SECTORIELLE

2,5 %	Matériaux
11,8 %	Produits financiers
3,3 %	Technologie de l'information
2,5 %	Énergie
2,2 %	Industrie
1,7 %	Produits de première nécessité
1,6 %	Consommation discrétionnaire
1,6 %	Soins de santé
1,2 %	Services de communication
1,2 %	Immobilier
1,0 %	Services collectifs
0,3 %	Multisectoriel

LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY

## Mandat privé Fidelity Revenu conservateur (suite)

#### **DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE**

#### **AU 30 JUIN 2024**

Nombre total de titres

Dix principaux titres - Total

iShares Comex Gold Trust ETF - Matériaux
BROOKFIELD CANADIAN PRIVATE RE - Produits financiers
Microsoft - Technologie de l'information
Apple - Technologie de l'information
Exxon Mobil - Énergie
Canadian Natural Resources - Énergie
Constellation Software - Technologie de l'information
Taiwan Semiconductor Manufacturing - Technologie de l'information
J. P. Morgan Chase - Produits financiers
Alimentation Couche-Tard - Produits de première nécessité

#### Mandat privé Fidelity Revenu conservateur

- Conçu pour répondre aux besoins des investisseurs à la recherche d'un revenu constant et d'un potentiel de croissance modérée à long terme.
- Participe à une gamme diversifiée de catégories d'actif axées sur le revenu et fournit une participation à l'échelle mondiale au moyen de placements en actions et titres à revenu fixe à l'échelle mondiale.
- Bien que la composition neutre du Mandat corresponde à 20 % d'actions et 80 % de titres à revenu fixe, les gestionnaires de portefeuille peuvent sous-pondérer ou surreprésenter ces catégories d'actifs en vue de gérer les risques et de tirer profit des conditions changeantes du marché.

#### Gestion du Mandat

3 985

7,8 %

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif
  et de sélection des titres, en vue d'atténuer le risque et tirer parti des occasions
  qu'offre le marché.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 L'indice de référence combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 11,5 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 24,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 8,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 35,5 %, de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada à 20,0 % et de l'indice immobilier trimestriel MSCI/REALPAC Canada à 1,0 %. Avant le 1er juillet 2024, l'indice de référence était une combinaison de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 12,0 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 24,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 8,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 36,0 % et de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada à 20,0 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 septembre 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.